Production : contre l'alcool : un film suisse

Autor(en): **J.L.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **L'effort cinégraphique suisse = Schweizer Filmkurier**

Band (Jahr): **- (1931)**

Heft 13

PDF erstellt am: **02.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-734361

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Production

Contre l'alcool : un film suisse

Sous les auspices de la Ligue Suisse Antialcoolique, M. Jean Brocher, l'actif directeur du « Cinéma Populaire Suisse », a réalisé un film fort intéressant, du moins quant au but poursuivi.

Avec des moyens — aussi bien techniques que matériels — fatalement réduits, il est assurément malaisé de vouloir élaborer une production de grande envergure.

A plus forte raison — et c'est, ici, le cas — lorsque le but de « propagande » se substitue intégralement au but commercial de l'œuvre réalisée.

Aussi, fort sagement, M. Brocher a-t-il borné ses ambitions à un film des plus modestes, « scéniquement » et « spectaculairement » parlant.

Le Détenu 33 — tel est le titre de cette production — ne vise donc qu'à nous relater la banale — encore qu'un peu « confuse » — histoire d'un homme qui, sous l'influence tardive de l'alcool, brise un bonheur péniblement acquis en tuant sa femme et son fils.

Histoire qui nous est d'ailleurs contée « à rebours », puisque c'est en « suivant » l'assassin, à sa libération, sur les lieux de son triste exploit d'antan, que, par « fragments » un peu hachés, nous la reconstituons en même temps que ses souvenirs se réveillent et se précisent.

Il n'est pas utile de mentionner que la conversion est complète, de cet homme qui devient alors un ennemi implacable de l'alcool.

Une « interprétation » imprécise quant au « style » anime de son mieux les quelques personnages de ce drame qu'on voudrait voir se dérouler plus « promptement ».

Mais c'est ici — il faut le croire — le tribut au but même de l'entreprise qui ne saurait organiser d'utiles « représentations » avec un film de moins de 1000 mètres !

C'est dommage, car, « traînant » parfois à l'excès, l'action perd beaucoup de son intérêt.

La photographie, encore que fort inégale, nous procure parfois de ravissants tableaux.

En résumé, effort méritoire et intéressant, mais qui laisse à la réflexion une vague impression de travail d'amateur.

Empressons-nous de dire — à la décharge de M. Brocher — qu'aucun des rares films suisses réalisés jusqu'à ce jour n'a échappé à ce travers. J. L.

Un film sonore sur Lausanne

La Société des Hôteliers Lausanne-Ouchy a présenté, jeudi 5 novembre, à 17 h. 30, au cinéma Capitole, à un public extrêmement nombreux, le premier film sonore et parlant consacré à Lausanne, ville de toursime et de sports.

Après l'audition de l'ouverture de « Tannhaeuser » et un dessin animé : « La Flûte désenchantée », M. Georges Bridel, directeur de police de la ville de Lausanne, remplaçant M. Paul Perret, syndic, empêché, a souligné combien il est bon de se faire connaître mieux, même en temps de crise et surtout en temps de crise ; il a donc félicité la Société des Hôteliers Lausanne-Ouchy de son initiative, l'a remerciée au nom des autorités lausannoises et formé des vœux pour l'efficacité du film.

Ce dernier, établi par Monopole-Pathé-Genève et son excellent opérateur, M. Lordier, a été projeté ensuite, promenant le spectateur dans les rues lausannoises, sur le Grand-Pont, sur Saint-François, sur la Riponne, les jours de marché, faisant défiler les banques, les hôtels de la place, montant à la Blécherette pour voir défiler le Zeppelin, descendant à Ouchy, prenant le bateau et montrant les attraits de Lausanne-Ouchy-Plage, auxquels n'ajoute rien un concert d'accordéonistes. Le film se termine par le menuet du *Bourgeois Gentilhomme*, de Lulli, dansé par les Sakharoff, dans le parc du Denantou. Harmonieuse conclusion. Le film aurait gagné à être plus complet, mais les moyens financiers étant limités, on peut être satisfait d'un si beau résultat.

Encore et toujours les écoles de cinéma

Dans « Cinéa », M. Albert Guyot s'élève à nouveau contre les écoles de cinéma qui, comme la lettre du prisonnier espagnol, continuent de faire de nombreuses dupes.

A ce sujet, on nous permettra de joindre notre voix au concert et de citer le récit d'un de nos amis :

« Alors que, nous conte-t-il, je battais le pavé de Paris à la recherche d'un emploi, je tombai en arrêt sur une annonce conçue à peu près ainsi :

« Figurants. — J. f. ou j. g., présentant bien, sont demandés. — S'adresser, etc... »

Je me rendis donc à l'adresse indiquée, aux environs de la place Blanche (qui semblait être, à cette époque, le quartier général de ce genre d'industrie), où une dactylo me fit part que je pouvais m'orienter, grâce aux cours donnés par la dite école, vers le cinéma, l'opérette ou le music-hall.

Mais...

Que la permière condition à remplir était de m'abonner à la revue éditée par la direction... Par la suite, on verrait à ce qu'on pourrait faire de moi... Que je présentais bien, etc...

Pas moinsss !

Aussi, ne poussai-je pas plus loin mes velléités de devenir une vedette de l'écran. »

Malheureusement, tous les fervents de l'art cinégraphique n'ont pas cette sagesse et trop nombreuses sont encore les victimes de ces sortes d'officines. eVe.